

## **Demande de subvention Classe de découverte**

Cf. Délibération du conseil municipal du 12 décembre 2014  
À expédier par courriel [contact.education@mairie-vannes.fr](mailto:contact.education@mairie-vannes.fr) ou/et à [sylvie.debec@mairie-vannes.fr](mailto:sylvie.debec@mairie-vannes.fr)

**Titre Projet :** .....

**Dates du séjour :** .....

### **Porteur du projet**

École :

Classe concernée :

Courriel :

Effectif :

Téléphone :

Nom de l'enseignant concerné :

### **Présentation du projet**

Le projet pédagogique validé par les services de l'Education nationale doit être adressé à monsieur le maire l'informant du souhait d'organiser une classe découverte. Dès réception la fiche projet est présentée à la maire-adjointe pour validation de principe d'aide au financement.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Suite à la réalisation du séjour et afin de bénéficier d'une aide au financement,  
l'école remet service éducation le dossier complet :

**\*Le projet pédagogique validé**

**\*L'attestation de séjour ou les factures acquittées**

**\*La liste des élèves vannetais avec leurs adresses ayant effectivement participé au séjour**

**\*Le RIB sur lequel verser la subvention**

Pour Rappel la ville participe au financement des classes découverte à hauteur de

**- Pour les écoles maternelles : 45 € par élève vannetais pour un séjour de 2 jours (avec 1 nuitée)**

**- Pour les écoles élémentaires : 22.50 € par élève vannetais pour un séjour de 2 jours (avec 1 nuitée), 45 € pour un séjour de 3 jours (avec 2 nuitées), 67.50 € pour un séjour de 4 jours avec 3 nuitées et 90 € pour un séjour de 5 jours (avec 4 nuitées)**